

# Positions d'interaction : une approche modulaire<sup>1</sup>

Marcel Burger

Université de Genève

<Marcel.Burger@lettres.unige.ch>

## 0. Introduction

Cette recherche participe des récents développements de l'approche modulaire genevoise (voir Roulet, *ici-même*). Elle est globalement consacrée à la dimension "interactionnelle" du discours, laquelle n'a pas encore fait l'objet d'une description approfondie dans ce cadre. C'est pourquoi je propose trois étapes de traitement. La première tient lieu de brève synthèse du champ notionnel traditionnellement départi aux phénomènes d'"interaction". Elle me permettra de mieux situer les enjeux de l'approche modulaire au sein des courants "interactionnistes". Je spécifierai ainsi dans un second temps la nature et le mode de représentation des informations traitées par le module "interactionnel", pour interroger enfin certains phénomènes de couplages qui contribuent à l'organisation situationnelle d'un discours. Il sera question en particulier du rapport entre des données interactionnelles et des notions référentielles comme les identités sociales et communicationnelles des interactants. Des extraits d'un débat culturel radiodiffusé me permettront d'étayer un propos par ailleurs largement théorique.

## 1. Etat de la problématique

Postuler un module "interactionnel" revient à faire l'hypothèse d'un mode de structuration spécifique, clairement délimitable dans l'ensemble des dimensions constitutives d'un discours. Or, la dimension "interactionnelle" du discours paraît résister, peut-être plus qu'une autre, à la contrainte de

---

1. Ce travail, qui bénéficie de l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique (subside 1214-043145.95), résulte des séances de discussions avec les collaborateurs du projet : L. Filliettaz, A. Grobet, E. Miche, L. Perrin et E. Roulet. Je les remercie pour leurs remarques critiques.

modularité telle que définie par Roulet (à paraître)<sup>2</sup>. Pour au moins deux raisons que j'aimerais brièvement formuler.

### 1.1. Modularité et interactionnisme

La première vient de ce que le domaine de l'“interaction” est indissociable des centres d'intérêts invariablement affirmés par les courants interactionnistes. Or, ceux-ci ne concernent pas en propre le champ du langage, ni d'ailleurs un quelconque autre domaine en particulier<sup>3</sup>. Bien plus s'agit-il d'une posture qui permet toutes les réappropriations. Au plan du discours, l'interactionnisme privilégie les aspects dynamiques plutôt que les structures réalisées, de même que la complexité et la faillibilité de l'agir communicationnel plutôt que le déterminisme de règles objectives. En cela, l'interactionnisme ré-affirme la préséance des *sujets* - les interactants - dans l'élaboration conjointe du sens. L'échange interpersonnel constitue ainsi l'espace sensible où la co-construction de la “réalité” s'accomplit et se négocie, offrant dès lors à l'analyste un ancrage pour tenter d'en saisir le fonctionnement.

L'approche modulaire genevoise s'inscrit dans la mouvance interactionniste ainsi (grossièrement) résumée : principalement en postulant la récursivité des structures du discours à différents niveaux, tout comme leur caractère co-construit et négociable. En d'autres termes, le fait de définir les dimensions centrales du discours (syntaxique, hiérarchique et référentielle) en termes d'unités agencées dans des structures, et d'opter pour un mode de représentation arborescent quelque peu “réfiant”, ne préjuge pas du caractère dynamique et dialogique dont ces structures résultent nécessairement.

De fait, les phénomènes d'“interaction” (ou construction conjointe du sens *par les interactants*) se situent au fondement même du modèle, et de

2. C'est-à-dire, réduire le contenu de chaque module “aux connaissances les plus élémentaires, même si celles-ci ne présentent le plus souvent guère d'intérêt intrinsèque, comme les divers briques d'un LEGO. (...) La difficulté principale résid(ant) précisément dans l'effort de décomposition de notions considérées intuitivement comme premières et riches, en des notions plus pauvres et plus abstraites”.

3. Pour un commentaire raisonné, voir Marc & Picard (1989), Kerbrat-Orecchioni (1992), et surtout Vion (1992) et Bronckart (à paraître).

chacun des modules. Ils ne sauraient ainsi être l'apanage d'un système de traitement particulier. Tout au plus pourrait-on envisager une "organisation" interactionnelle du discours, à l'instar de l'"organisation" topicale, en termes de couplages d'informations issues de différents modules<sup>4</sup>. Autrement dit, la double spécificité - interactionniste et modulaire - du cadre genevois implique une posture analytique singulière qui ne va pas sans difficultés. Elle impose en effet un ancrage dans le domaine général de l'"interaction". Mais elle oblige à repenser avec plus de précision la dimension "interactionnelle" d'un discours. Et cela, en des termes qui ne correspondent qu'en partie aux notions traditionnellement définies dans les travaux sur les "interactions verbales". Une brève mise en perspective paraît ainsi d'autant plus nécessaire.

### 1.2. Modularité et ordre de l'interaction

D'une manière générale, on entend par "interaction" la "détermination réciproque et continue des comportements des partenaires en présence" (Kerbrat-Orecchioni 1990, 17). D'où un champ notionnel si étendu qu'il est difficile, sinon vain, d'en tracer des contours précis, uniformément opératoires (voir Trognon et al. 1994). La difficulté consiste en effet moins à inventorier ces déterminations de tous ordres, qu'à préciser la portée et la fonction de chacune d'elles, ainsi que leurs interrelations complexes. Il en résulte très schématiquement deux options de traitement en analyse des discours.

(a) La première fait de la *co-présence effective* des sujets un facteur essentiel de détermination<sup>5</sup>. Elle insiste dès lors sur la *constructibilité* et l'émergence du sens dans les échanges de paroles, plutôt que sur l'*historicité* sociale des savoir-faire, ou la biographie des interactants. Ces deux aspects se trouvent en effet subordonnés au processus "par lequel les sujets instaurent des règles communes pour la création et la compréhension de messages" (Bateson 1971<sup>6</sup>).

4. Le terme "organisation" est donc à comprendre au sens technique (cf. Roulet, ici-même).

5. La micro-sociologie (Goffman), la communication multi-canale (Bateson, Watzlawick), l'ethnométhodologie (Garfinkel) et l'analyse conversationnelle (Sacks et al.) en sont les précurseurs bien connus : il s'agit d'un "interactionnisme" originellement anglo-saxon.

L'ordre de l'interaction se confond ainsi avec la dynamique interpersonnelle, conçue comme un *système relativement autonome* (cf. Watzlawick et al. [1967] 1972). En tant que système, la relation interpersonnelle implique un fonctionnement régulé, à différents niveaux : tours de paroles, paires adjacentes, pré-séquences, logique illocutoire, règles de politesse et rapports de places en constituent des aspects majeurs, étudiés en rapport avec les marques linguistiques qui les indiquent<sup>7</sup>. Quant à l'autonomie relative des "systèmes interpersonnels", elle suppose de concevoir chaque relation entre des sujets comme une entité déterminée par sa propre "histoire". On ne saurait ainsi étudier une relation d'interaction à partir de ses composants pris isolément (les sujets comme individus). Ni encore à partir des rapports engagés à d'autres systèmes (les sujets comme acteurs sociaux).

L'analyse porte dès lors sur la matérialité discursive de différentes formes de relations interpersonnelles : conversationnelle, thérapeutique, entretien, débat, consultation médicale etc. Ou sur les propriétés de la relation elle-même, abstraites du jeu discursif : complémentaire ou symétrique, formelle ou informelle, coopérative ou compétitive etc. Ou encore sur des moments relationnels circonscrits par des échanges spécifiques : "salutations", "compliment", "déclaration", "controverse" etc.<sup>8</sup> On aboutit ainsi tantôt à des considérations typologiques, tantôt à la saisie de phénomènes transversaux et plus généraux. L'un dans l'autre, l'ordre de l'interaction se limite cependant aux échanges oraux en situation de face à face.

(b) La seconde option élargit la perspective. Toute relation de communication est interactive en son fondement. Peu importe la co-présence effective des interactants. Ou plutôt, on considère que le matériel communicationnel pré-forme les modalités de la rencontre : affiche

6. Bateson G. (1971). Il s'agit du chapitre inaugural d'un ouvrage collectif : "The Natural History of an Interview", resté inédit, et cité dans Winkin (1981, 129-131).

7. Voir Kerbrat-Orecchioni (1990 et 1992) pour un compte-rendu complet des travaux en la matière. Voir Ghiglione & Trognon (1993) pour une discussion de la notion de "tour de parole", des postulats conversationnalistes et de la logique illocutoire appliquée à l'échange en face à face.

8. Voir notamment Véronique & Vion (1995a et 1995b).

électorale ou publicitaire, circulaire administrative, reportage télédiffusé, éditorial de magazine etc. signifient par degrés à qui, comment, et "ce-à-quoi-ils-sont-destinés" (cf. Vion 1992). Dans tous ces cas, le lieu et le moment de la production du discours ne sauraient coïncider strictement avec la réalité de sa réception. Mais cette disjonction manifeste ne neutralise pas pour autant l'influence réciproque du discours sur les comportements. Bien au contraire. La divergence des points d'ancrages matériels institue en effet par elle-même une relation de communication particulière, qui force les interactants à reconsiderer *in abstentia* les enjeux de l'interaction. D'où l'importance du marquage textuel et du lieu d'accès au discours qui médiatisent décisivement la relation entre les interactants<sup>9</sup>.

Une telle option infléchit dès lors la problématique de l'interaction. Le discours écrit ou la communication médiatique (télé et radiodiffusion) en relèvent au même titre que l'échange en face à face. Située dans le prolongement des réflexions de Bakhtine et Foucault, elle insiste sur l'*historicité* des pratiques sociales comme facteur premier de détermination (cf. Bronckart, à paraître).

La rencontre des sujets ne se définit pas seulement par l'échange de paroles, ni n'opère strictement par le truchement des marques textuelles à l'écrit. L'interaction est régie en premier lieu par des "contrats de communication" qui en garantissent la finalité et l'intelligibilité en deçà, ou au-delà du texte (Charaudeau 1997). Interagir revient ainsi à signifier une forme d'ancrage - par définition particulière - à des cadres d'attentes - par définition conventionnels. D'où l'exploitation stratégique et l'évolution des conditions de régulation des interactions (Burger 1997).

L'analyse porte dès lors sur les conditions discursives et psychosociales qui sous-tendent une pratique donnée, y compris les "genres" de textes qui en sont l'incarnation au plan langagier. Mais ces aspects ne sauraient être considérés séparément ; ni indépendamment d'un ancrage temporel et géographique ; ni encore sans prise en compte d'enjeux

---

9. Le lieu d'accès au discours n'est jamais indifférent. Il est même essentiel au fonctionnement stratégique de la "communication de masse" : voir l'opposition sensible entre un discours affiché sur la voie publique, et celui qu'on "reçoit" dans l'intimité du domicile privé.

et de stratégies superordonnantes qui articulent des pratiques entre elles. Ainsi, une relation d'interaction est indissociable du champ social où elle se réalise : "débat" ou "entretien" *politique* Vs. *culturel*. Comme de l'historicité des champs : "débat politique" *français* Vs. *américain*, années 90' Vs années 60'. Elle dépend parallèlement de finalités praxéologiques plus spécifiques, elles-mêmes déterminées par le fonctionnement d'organisations sociales : "débat" *électoral*, "entretien" *d'embauche*. Ce qui force même à considérer des rituels particuliers : le "débat" ou "entretien" culturel réalisé par *telle* émission de radio Vs. *telle* autre.

(c) On conçoit aisément la complémentarité des deux options. Tout comme la spécificité d'un traitement modulaire de l'interaction. Tant l'option "émergentiste" que l'option "historiciste" saisissent l'interaction à la rencontre de différents niveaux de déterminations, conçus comme des systèmes relativement autonomes, et par conséquent interdépendants. Elles admettent toutes deux une relation d'englobant (attentes sociales) à englobé (rencontre interpersonnelle). L'approche modulaire aussi. A cela près qu'elle ne propose pas de modélisation en inclusion<sup>10</sup>. Au contraire, chaque niveau fait l'objet d'un traitement séparé qui ne dépend pas d'un ordre pré-établi ; ni ne préjuge dès lors des combinaisons réalisées.

Ainsi, les attentes sociales, les finalités et les enjeux praxéologiques d'un discours sont traités par le module *référentiel*. Tout comme les statuts et les rôles, tant sociaux que communicationnels<sup>11</sup>. Quant à l'incarnation particulière de ceux-ci par les interactants, les stratégies mises en oeuvre, et l'émergence de visées singulières, elles relèvent du module *psychologique*. Ces deux modules situationnels renvoient donc en priorité à la dimension cognitive qui sous-tend la réalité instrumentale de l'interaction. L'une ne va bien sûr pas sans l'autre ; elles se définissent même mutuellement dans la dynamique d'une rencontre.

10. Qui implique l'unidirectionnalité : depuis les catégories situationnelles (enchâssantes) aux catégories textuelles (enchâssées) de la relation d'interaction. En dépit de la finesse des analyses, il reste qu'un niveau "influence" nécessairement le niveau adjacent, ce qui entrave la saisie de relations dialectiques pourtant au fondement de l'épistémologie interactionniste.

11. Voir respectivement Charaudeau (1997) et Burger (1997). A noter que ces notions sont traitées en termes de "rapports de places" chez Vion (1995).

Cela dit, la plasticité de l'interaction elle-même constitue une forme de détermination. Elle fonde selon Goffman (1988) la distinction entre signification "sociale" et signification "interactionnelle". La première concerne un événement et ses enjeux psychosociaux, par exemple le licenciement d'un employé. La seconde est fonction du mode de communication "choisi" pour l'annonce du licenciement : en face à face, par téléphone, par courrier écrit etc.

Dans cette optique, la matérialité de la communication représente une dimension spécifique du discours, tout à la fois autonome et complexe. Autonome en ce qu'elle ne saurait relever des dimensions *linguistiques* ou *textuelles* : voix, graphie, onde radio etc. ne sont que les supports - essentiels - de la "mise en forme" des mots et des textes. La matérialité de la communication se distingue aussi des niveaux *référentiel* et *psychologique* au plan *situationnel*. Car elle n'implique pas en elle-même de liens privilégiés avec certaines propriétés psychosociales plutôt qu'à d'autres. Un entretien d'embauche par exemple semble favoriser le face à face et l'oralité. Mais les propriétés associées à ces aspects strictement matériels (comme la rétroaction immédiate, la pluricanalité des "messages", ou l'émergence possible de conflits de structuration) sont indépendantes de la pratique d'entretien. En effet, elles n'engagent pas *a priori* : ni des propriétés sociales des interactants (chef du personnel et candidat à un poste) ou des statuts "diffus" (âge, sexe etc.), ni des propriétés communicationnelles (statuts d'intervieweur et d'interwievé), ni des réalisations praxéologiques particulières (poser des questions, y répondre) ou générales (*faire dire, se dire*).

A cet égard, on peut noter que la matérialité des événements de communication témoigne précisément des possibilités de parole départies aux interactants en fonction de données référentielles et/ou de choix psychologiques. Il est en effet notoire qu'une même "rencontre" peut réaliser plusieurs relations entre différentes catégories de sujets (Goffman 1988, Vincent 1995). Tant simultanément que successivement. Ainsi, lorsqu'un entretien d'embauche fait l'objet d'un enregistrement (audio ou vidéo), et qu'il est "re-transmis" (en direct ou non) à l'usage d'un public non-intervenant. Le face à face de l'entretien fonctionne alors en soi comme le premier terme d'un autre niveau de communication qui diffère

matériellement du premier<sup>12</sup>. Et comporte presque nécessairement des finalités et des enjeux propres. En tant qu'il est enregistré, l'entretien sert-il à évaluer l'aptitude du chef du personnel lui-même à gérer l'interlocution ? Est-il destiné à d'autres usages internes à l'organisation : dossier promotionnel, marketing, statistiques ? Ou fonctionne-t-il à usage externe, pour la constitution d'un corpus destiné à l'analyste des discours, ou à un "conseiller en emploi" d'une administration d'Etat ?

Je propose de parler dans cette optique de différents "niveaux d'interaction" qui délimitent matériellement les possibilités de discourir, et manifestent par là même une articulation complexe, au plan situationnel, avec les données référentielles et psychologiques. C'est de cet aspect de la réalité communicationnelle que traite le module *interactionnel*.

## 2. Module interactionnel

Le module interactionnel définit ainsi les propriétés matérielles des relations de communication. Son rôle est de délimiter des "niveaux d'interaction" et d'en spécifier les caractéristiques.

### 2.1. Cadre d'interaction

Je propose la notion de "cadre d'interaction" pour définir la configuration d'ensemble de la relation entre interactants, au plan de la matérialité des échanges. Un "cadre d'interaction" se présente comme une structure de niveaux. Mais il ne se confond pas avec le lieu, ni avec les activités qui s'y déroulent, ni encore avec les identités des interactants. Quelques précisions s'imposent ainsi d'emblée, pour introduire progressivement à la spécificité de la dimension interactionnelle.

#### 2.1.1. Cadre d'interaction et cadre actionnel

Le terme de "rencontre" (Goffman 1973) caractérise l'ensemble de la relation de communication entre au moins deux sujets. Celle-ci est temporellement bornée : elle débute avec la mise en présence des sujets, et prend fin avec leur séparation. Elle se réalise nécessairement dans un "lieu de comportement" (Goffman 1987). En outre, sa structure dépend des prises

---

12. Par exemple, "ceux" qui visionnent l'enregistrement ne peuvent intervenir directement sur la scène de l'"entretien".

de rôles des sujets, et donc de la spécification de tâches en cours : voir les étapes d'une consultation médicale décrites dans Vion (1992), ou celles d'une transaction en librairie (Filliettaz, *ici-même*). Ces dimensions praxéologiques, y compris les représentations conceptuelles mobilisées par les interactants, relèvent de la dimension référentielle du discours et plus précisément du "cadre actionnel" réalisé (*ibid.*).

On peut envisager qu'un *cadre d'interaction* constitue le pendant, au plan interactionnel, de la notion de *cadre actionnel* au plan référentiel. Il circonscrit les relations entre les interactants saisies non pas en termes d'activités mais sous l'angle du support matériel où celles-ci se réalisent. Dans cette optique, des activités attendues pour une transaction en librairie comme "se renseigner", "commander" ou "acquérir" un livre imposent des contraintes référentielles qui doivent être distinguées des contraintes interactionnelles relatives notamment à un mode de communication (en face à face ou non) et au choix d'un canal (oral, écrit). L'un dans l'autre, la mise en rapport de ces deux types de données permet de préciser les modes de réalisation préférentiels en vigueur pour un domaine d'activité et un état de société donnés.

### 2.1.2. Cadre d'interaction et cadre interactif

A l'évidence, un changement de lieu entraîne la plupart du temps une restructuration des activités, y compris énonciatives. Mais celles-ci peuvent engager les mêmes interactants, considérés à l'aune de statuts et de rôles différents. C'est pourquoi Vion (1992) propose judicieusement le terme de "cadre interactif" pour circonscrire les différents types de relations contractées par les interactants, précisant en cela la notion de "cadre participationnel" (Goffman, 1973 & 1987). Un "cadre" pour Vion ou Goffman n'est donc pas synonyme de rencontre, ni de lieu d'interaction. Il ne renvoie pas non plus à l'identité "physique" des interactants, mais se comprend comme une hiérarchie de niveaux relationnels, chacun étant défini par des statuts interactifs propres. Ainsi, un niveau "dominant" garantit nécessairement la régulation d'une interaction. Du moins jusqu'à ce que les interactants l'infléchissent, en validant (ou non) d'autres statuts pour construire le niveau définitoire d'un nouveau "cadre".

Un "cadre d'interaction" au sens où je l'entends repose sur les mêmes principes. A cela près, qu'un "niveau" n'est pas défini en termes de statuts ou de rôles. Il est donné par la matérialité de la relation de communication qu'on peut décrire à partir de trois paramètres :

- (i) le *canal* utilisé (en termes de dominance : oral, écrit, visuel),
- (ii) le *mode de communication* (ou type de "présence" donnée par la distance spatiale et temporelle entre interactants), ainsi que
- (iii) le type de *lien communicationnel* (unidirectionnel ou réciproque, selon la nature de la rétroaction).

Un *niveau d'interaction* résulte d'une combinaison de ces paramètres. Par exemple, une "consultation pédiatrique" (voir Goffman 1987) où le "praticien" s'adresse tant à la "mère", au "nourrisson", qu'à des "assistants" localisés dans une autre pièce (en contact vidéo) réalise simultanément deux combinaisons :

- (a) une relation de co-présence, orale, en lien de réciprocité fonde le premier niveau ;
- (b) une relation de non-présence, visuelle (orale), en lien unidirectionnel fonde le second.

Le premier niveau concerne la relation entre le "pédiatre" et ses deux "patients"<sup>13</sup>. Le second opère entre le "pédiatre" et ses "assistants". Du fait des valeurs différentes que prennent les paramètres au plan matériel de l'échange, chacune des combinaisons forme un *niveau d'interaction*. L'ensemble constitue dans cette optique le *cadre d'interaction* de cette rencontre.

A cet égard, l'entrée en "scène" impromptue d'une infirmière-réceptionniste opère un changement manifeste au plan du *cadre actionnel*, du moins si elle a pour effet d'interrompre l'activité en cours<sup>14</sup>. Mais elle n'agit sur le *cadre interactionnel* que si d'autres valeurs de paramètres, fondatrices d'un nouveau niveau d'interaction, sont effectivement activées : par exemple dans le cas où l'infirmière "contacte" le pédiatre par téléphone

13. Je ne distingue ainsi pas la mère et son nourrisson: les différences sans doute manifestes dans la manière qu'aurait le pédiatre de s'adresser à l'une ou à l'autre (cf. le "parler bébé") relèvent des plans textuels (notamment énonciatifs) et non pas du plan interactionnel.

14. Changement également manifeste au niveau des cadres "interactif" et "participationnel", au sens de Vion et Goffman.

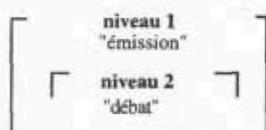
depuis le standard. Dans cette optique, les identités des interactants<sup>15</sup> ainsi que le "style" de leurs interventions relèvent d'une analyse référentielle et psychologique, et ne sauraient constituer des données interactionnelles.

### 2.1.3. Structure d'un cadre d'interaction

Quant à la configuration globale des niveaux pour un cadre donné, elle relève d'une structure en "emboîtement". Celle-ci n'implique pas de hiérarchisation. Mais permet cependant d'associer une portée spécifique (ou amplitude) à chacun des niveaux du cadre. Prenons un exemple simple.

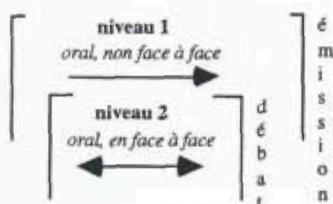
Un débat culturel radiophonique se caractérise par un cadre d'interaction à deux niveaux, qu'on peut représenter comme suit :

(1) Cadre d'interaction et niveaux d'interaction



Et qu'on peut compléter par les propriétés interactionnelles de chaque niveau : le canal dominant, le mode de communication et le type de lien (donné par les traits fléchés : deux flèches pour la réciprocité interactive, une seule pour un lien unidirectionnel),

(2) Propriétés interactionnelles des niveaux



Nb : seules les indications en gras et en italiques concernent la dimension interactionnelle. Pour assurer une meilleure compréhension des schémas, j'indique néanmoins, pour chacun des niveaux, les praxéologies superordonnantes "débat" et "émission" manifestes au plan référentiel.

15. Au plan qualitatif des statuts et des rôles, comme au plan quantitatif du nombre d'instances.

Même une émission strictement réalisée par un "débat" ne saurait présenter un seul niveau d'interaction. Du fait de son caractère radiophonique, une émission s'adresse en effet matériellement à des auditeurs virtuels. D'où des propriétés interactionnelles significativement divergentes : co-présence et réciprocité de communication pour le "débat" en tant que tel vs. lien unidirectionnel et non-présence pour la relation globale aux auditeurs. Ceux-ci ne sont pas présents sur le lieu du débat, et se trouvent de ce fait dans l'impossibilité matérielle de participer à sa gestion dynamique.

Le rôle des "auditeurs" est évidemment essentiel. Même en position de "non-intervenants". Mais on peut faire l'hypothèse que les "auditeurs" ne sauraient intervenir matériellement à un autre niveau que le leur : celui de l'"émission" (vs. celui du "débat"). Sauf à y être sollicité expressément (par exemple par téléphone pendant le débat), ou sous contrainte (intervention "terroriste" du public présent sur le plateau). Néanmoins dans ces deux cas, l'intervention a pour effet de réaliser un changement de "position" de l'interactant, lequel investit *ipso facto* l'autre niveau, sans modifier le cadre d'interaction. Ou pour le dire plus simplement, faire partie des "auditeurs" et prendre la parole au cours de l'émission revient à se positionner précisément au *niveau d'interaction 2* : celui qui permet la réalisation des activités de "débat", et dote un interactant d'une identité de "débattant", parfois illégitime (j'y reviendrai).

D'où une relation d'englobant à englobé qui permet de circonscrire chaque niveau d'interaction. En effet, si les activités des "débattants" s'inscrivent au niveau 2, elles semblent principalement destinées aux "auditeurs" instanciés au niveau 1. Le rôle de l'"animateur" consiste précisément à gérer cette double relation, en manifestant par ses prises de rôles l'existence d'une telle configuration. Dans cette optique, un "cadre d'interaction" peut ne comporter qu'un seul niveau. Par exemple, un roman, un avis de versement postal ou cet article réalisent des praxéologies diverses à partir de la même combinaison des trois paramètres interactionnels : écrit, non-présence, lien unidirectionnel. Mais lorsque deux niveaux (ou plus) structurent un cadre, ils ne peuvent se situer sur le même plan : l'un englobe nécessairement l'autre.

Une structure "emboîtée" n'engage pas pour autant l'idée d'une hiérarchie : la relation de face à face entre les débattants n'est pas "supérieure" à celle qui s'instaure entre eux et les auditeurs, ou inversement. De même, la co-existence de plusieurs niveaux d'interaction n'implique pas une activation séparée de ceux-ci. Un événement de communication se caractérise souvent par une polyfonctionnalité au plan référentiel. On peut dès lors envisager que des niveaux d'interaction bien démarqués permettent précisément la réalisation en parallèle de plusieurs finalités praxéologiques. C'est le cas par exemple pour la "consultation pédiatrique" esquissée plus haut : la relation entre le pédiatre et ses patients semble régie par une finalité "informative" et/ou "pratique" (résolution d'un problème de santé). Celle-ci implique nécessairement la co-présence et l'oral. Au contraire, la relation entre le praticien et ses assistants ne constitue pas une "consultation" à proprement parler. Elle vise plutôt une finalité "didactique" réalisée par la monstration des savoir-faire du pédiatre. Un autre niveau d'interaction semble alors requis pour optimaliser une telle finalité : la matérialité d'un enregistrement vidéo permet entre autres un visionnement répété, l'arrêt sur image et donc des commentaires postérieurs à la consultation elle-même.

## 2.2. Cadre d'interaction et organisation situationnelle<sup>16</sup>

Dans ce sens, on peut concevoir un "cadre d'interaction" comme un système exhibant ses propres règles de fonctionnement. Y compris celles qui réalisent son articulation à d'autres dimensions situationnelles : notamment aux statuts et aux rôles des interactants.

Par exemple, on imagine mal une relation de "débat" sans réciprocité communicationnelle entre "débattants". D'où l'hypothèse d'un lien étroit entre des propriétés interactionnelles (face à face, oral, lien réciproque) et des statuts communicationnels ("débattants"). Parallèlement, les enjeux d'un "débat" et son ancrage nécessaire à un champ social semblent aussi favoriser des contraintes matérielles spécifiques : un face à face "présidentiel" se déroule à huis-clos, alors qu'un débat culturel admet plus facilement les interventions du public. D'où le lien tout autant manifeste

16. On peut faire l'hypothèse que des liens complexes entre les trois dimensions référentielle, interactionnelle et psychologique "organisent" la composante situationnelle d'un discours.

entre la structure d'un cadre d'interaction et les statuts sociaux des interactants ("politiciens").

Il s'agit cependant de bien garder à l'esprit le caractère dialectique de ces rapports référentiels-interactionnels. L'importance d'un événement de communication, en termes d'enjeux, se manifeste sans doute dans les caractéristiques des niveaux d'interaction. Le choix d'empêcher ou de permettre l'accès du public à la scène du débat, c'est-à-dire à la réciprocité communicationnelle avec les débattants en est un exemple : des enjeux référentiels déterminent alors les valeurs d'interaction. Mais l'inverse se vérifie dans le même temps. La possibilité ou non de participer matériellement à un échange avec des débattants influence la nature et le déroulement des activités : c'est-à-dire l'écoute des auditeurs, tout comme les comportements des débattants ou de l'animateur.

Un cadre d'interaction participe ainsi crucialement à l'organisation situationnelle du discours. Les contraintes matérielles sur les possibilités de discouir manifestent en effet des choix qui ne sont pas anodins. Elles font partie de ce que Goffman (1988, 216) caractérise comme "un ensemble de règles de transformation, une membrane sélectionnant les manières dont diverses distinctions sociales, extérieurement pertinentes, seront prises en compte au cours de l'interaction". Dans cette optique, la structure d'un cadre d'interaction témoigne tout autant des conceptions dominantes qui sous-tendent des pratiques, que de la spécificité des événements qui les réalisent.

Un débat radiophonique culturel comme l'émission "Le Masque et la Plume" (France Inter) illustre ce double aspect. L'émission se caractérise au plan *référentiel* par l'accomplissement répété des mêmes structures d'activités : "saluer les auditeurs", "présenter les invités" et les "films à débattre", "lire le courrier des auditeurs" puis "initier" des séquences de "débat". On peut donner une représentation très simplifiée d'une telle structure praxéologique :

## (3) Etapes praxéologiques du "Masque et la Plume"

- (générique de début)
- activité "ouverture" (salutations)
- activité "présentation"
- activité "lecture courrier"
- activité "débat"
- activité "clôture" (salutations)
- (générique de fin)

Au plan *interactionnel*, l'émission se présente comme une structure de deux niveaux d'interaction dont je rappelle les propriétés :

## (4) Cadre d'interaction du "Masque et la Plume"



On conçoit bien que des activités comme "saluer" les auditeurs ou "présenter" les invités et les films ne relèvent pas du "débat" en tant que tel, même si elles l'annoncent. Les adresses de l'animateur, tout comme le contenu informationnel de son discours, semblent exclusivement destinés aux "auditeurs". Il en va de même des séquences "débat". Si celles-ci impliquent la matérialité communicationnelle du niveau 2, elles ne s'en trouvent pas moins orientées vers les destinataires du premier niveau. Le rapport entre des finalités praxéologiques et des niveaux d'interaction emboîtés émerge ainsi explicitement des commentaires méta-discursifs de l'animateur ou des débattants : "je dis ça pour que les auditeurs comprennent bien que ...".

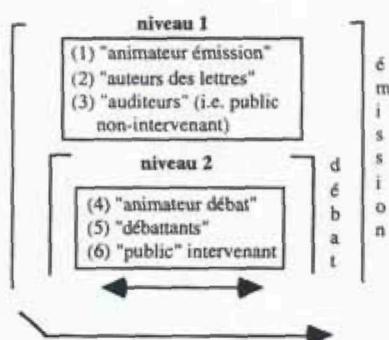
L'un dans l'autre, la complémentarité des cadres actionnel et interactionnel inhérente à tout discours semble ici optimale. Le média radiophonique permet d'élargir la scène en portant le débat en quelque sorte à "domicile". En cela, la relation aux auditeurs réalise les enjeux de tout débat : l'accès au plus grand nombre. Dans le même temps, le face à face d'un débat constitue un événement de prédilection pour le média

radiophonique. Fonctionnant en soi comme une mise en spectacle de la parole pour elle-même, le débat comme joute oratoire garantit *a priori* une dimension de "divertissement" que des enjeux de concurrence semblent assez largement impliquer.

Dans cette optique, le débat et son caractère radiophonique s'appellent l'un l'autre. Quant aux choix qui président à la mise en scène de cette interdépendance, ils sont manifestes dans la double forme de présence du public : (a) le public installé dans le studio de la radio, dont on sollicite ponctuellement les interventions, et qui fonctionne ainsi comme le "représentant" de l'auditoire non-intervenant ; (b) le public incarné par le "courrier des auditeurs". La sélection des lettres, leur lecture et les commentaires qu'elles suscitent réalisent une forme de participation "différée" des auditeurs. La mise en scène de l'émission inclut donc une partie des effets produits, qui témoignent de son histoire, et influencent sans doute son déroulement.

Un tel cadre d'interaction opère dès lors la répartition d'au moins six catégories d'interactants sur les deux niveaux d'interaction déjà relevés :

(5) Cadre, niveaux et catégories d'interactants



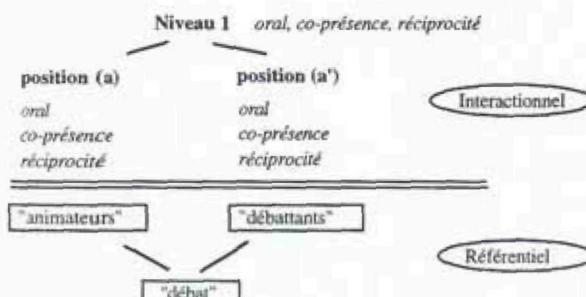
Propre au module interactionnel par le format matériel qu'il impose au discours, un "cadre d'interaction" semble ainsi opérer dans le même temps une catégorisation psychosociale des interactants. Ou l'inverse. C'est cette relation complexe entre données d'interaction et informations référentielles que j'aimerais préciser.

### 2.3. Positions d'interactions

Le fait qu'un même niveau d'interaction puisse être occupé par des catégories hétérogènes d'interactants n'est pas contre-intuitif. Au contraire. Un "débat" favorise une confrontation de points de vue, voire la polémique (plans textuels). Il implique ainsi des conduites stratégiques (plan psychologique). Et suppose par là même un "animateur" ; c'est-à-dire une instance de régulation qui ne soit pas un "débattant" (plan référentiel).

Or, ces instances se situent nécessairement sur un même niveau d'interaction, qui permet leur confrontation directe, tout en marquant la spécificité d'une relation statutaire : entre "débattants" d'une part, et entre un(des) "animateur(s)" et les "débattants", d'autre part. On peut dès lors faire l'hypothèse que chaque niveau d'un cadre comporte deux "positions d'interaction".

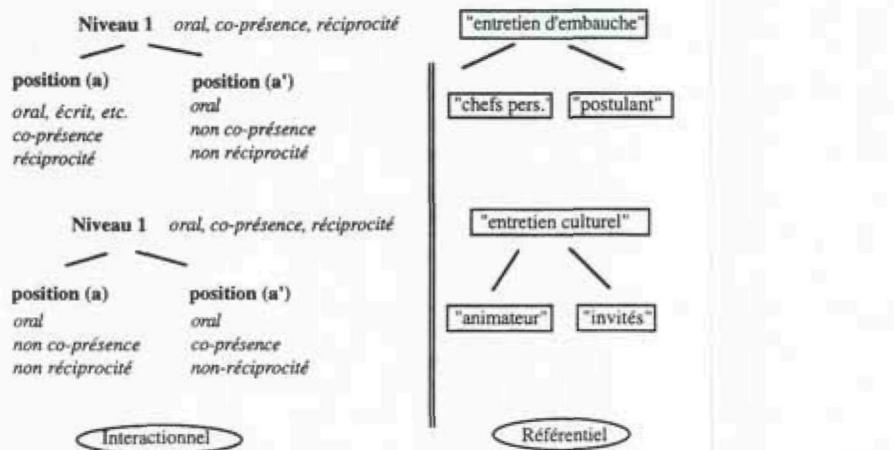
(6) Niveaux et positions d'interaction pour un "débat"



Une "position" délimite un espace de communication propre, défini par les mêmes traits matériels que les niveaux (canal, mode et lien communicationnels). Niveaux et positions doivent cependant être distingués : *un niveau fonde une catégorie propre à la rencontre de deux positions, si bien qu'on peut envisager que les valeurs des paramètres d'un niveau ne correspondent pas aux valeurs des paramètres d'une position.*

Ce n'est pas le cas pour le débat, ou rarement. Du fait sans doute que les enjeux d'un débat (plan référentiel) imposent une symétrie que le cadre d'interaction doit aussi marquer<sup>17</sup>. Au contraire, les pratiques de l'entretien semblent se caractériser par des différences notables entre la valeur d'un niveau d'interaction (invariable) et les valeurs des positions du niveau.

## (7) Valeur des positions et du niveau d'interaction pour un "entretien"



Par exemple, il est fréquent pour un "entretien d'embauche" que la position (a) soit investie par plus d'un interactant, pour un seul "postulant" en position (a') : en deçà des aspects psychologiques, l'influence du nombre se répercute alors sur la matérialité d'une position. Un lien de réciprocité est en effet possible et même attendu pour (a) et non pour (a'), tout comme la prédominance locale de différents canaux (regards, notes écrites que les "interrogateurs" échangent<sup>18</sup>). Quant à un "entretien culturel", il n'est pas rare que la position (a) soit solitaire et (a') plurielle, sans que les "invités" de l'"animateur" établissent entre eux un lien de réciprocité interactionnelle (peu attendu, mais possible). Dans les deux cas pourtant, le niveau

- 
17. Les valeurs d'interaction sont représentatives du débat "absolu", comme un face à face présidentiel où le nombre de débattants et d'animateurs est identique (i.e. deux), ce qui fonde les valeurs "réciprocité" et "co-présence" de chacune des positions. Cela dit, de telles valeurs semblent manifestes pour tout débat. Du fait de la dimension "spectaculaire" associée tant à la pratique du "débat" qu'au déroulement d'une émission, il est en effet fréquent qu'un débattant "joue" à l'animateur, ou que l'animateur "se fasse" débattant (cf. Chabrol 1995). Ces changements de positions plus ou moins indus déterminent alors les valeurs d'interaction comme sur le schéma (6) (cf. Burger, à paraître).
18. Fréquente pour l'entretien d'embauche, une telle configuration est obligatoire pour l'interrogatoire de police, en raison d'enjeux évidents. Dans ce sens, rien ne distingue ces situations *au plan interactionnel*.

d'interaction réalisant l'"entretien" est identique, en dépit d'un paramétrage différent des positions.

Une "position" constitue l'unité interactionnelle minimale, définie par des traits matériels de communication. De ce fait, peu importent celui ou ceux qui l'incarnent. Une position n'est en effet tributaire ni des statuts des interactants (qualité), ni du nombre d'interactants (quantité), ni de leur personnalité (psychologisation des interactants). Mais elle permet de marquer la spécificité interactionnelle de ces dimensions, par ailleurs essentielles.

Plus précisément, si les identités psychosociales des interactants doivent être distinguées des positions matérielles d'interaction, on peut envisager des combinaisons préférentielles de ces deux aspects en fonction de normes situationnelles. Dans ce sens, en fixant des limites matérielles aux échanges discursifs, les "positions d'interaction" semblent garantir une régulation optimale des "rencontres", c'est-dire des activités en cours et à venir, ainsi que des rapports de places et de faces qui les sous-tendent.

### 2.3.1. Positions d'interaction : aspects typifiants

Tout comme les structures référentielles du discours, les niveaux et positions d'interaction comportent un double aspect typifiant et émergent. La dimension typifiante de l'interaction renvoie aux attentes situationnelles (cognitives) qui pré-forment le comportement d'un interactant. Elles semblent en lien étroit avec les dimensions référentielle et psychologique.

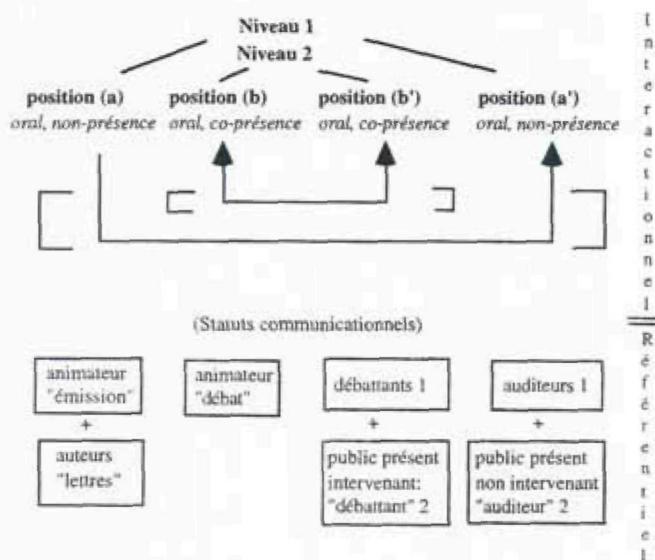
Au plan psychologique : quelle position Jean va-t-il incarner pour déclarer son amour à Marie ? En face à face, en tel lieu, tel moment ? Ou par lettre ? De ce choix dépend aussi pour une part la position corrélative de Marie : le face à face, en co-présence, ou par téléphone l'obligea à réagir. Une lettre par contre peut rester sans réponse, ou permettre toutes les stratégies d'évitement : "As-tu reçu ma lettre ? Non, tu m'avais écrit ?". Au plan référentiel : comment déclare-t-on d'habitude son amour ? Existe-t-il des praxéologies "déclaratives" convenues (pour tel groupe social d'appartenance et/ou de référence) ? Comment articuler le moment déclaratif à une activité en cours : petit billet doux glissé pendant un séminaire d'analyse du discours, de vive voix à la pause café qui précède ou suit ? etc.

L'un dans l'autre, un cadre d'interaction idéal peut toujours être associé à des types praxéologiques, ainsi qu'à la psychologie des interactants. Manifestement, les événements médiatiques, comme le "Masque et la Plume" (radio), se caractérisent par un fort degré de ritualisation. La pré-détermination du temps d'émission contraint le nombre des thèmes abordés, le nombre de débattants, et donc aussi les interventions du public. Les invités sont fonction du domaine abordé (cinéma, théâtre, etc.), et sans doute de leur personnalité. Il n'est ainsi pas rare qu'une même configuration d'interactants soit reconduite. Quant à l'animateur "vedette", toujours le même, il garantit le concept de l'émission : il incarne en quelque sorte sa face publique stylisée, qui permet d'en identifier *a priori* la teneur et les enjeux.

L'organisation situationnelle "typifiante" d'un discours procède de la relation entre ces trois dimensions : interactionnelle, référentielle et psychologique. Une représentation combinée de celles-ci, sur un même schéma, permet de souligner tout à la fois leurs caractéristiques, leurs liens nécessaires et par conséquent les "entre-deux" indécidables où les prises de rôles des interactants deviennent virtuellement incongrues, ou conflictuelles. Je limite cependant mon propos aux deux dimensions interactionnelle et référentielle.

On peut articuler progressivement les identités des interactants avec les niveaux et les positions d'interaction du "Masque et la Plume", afin de préciser le schéma (5) :

## (8) Positions d'interaction et identités communicationnelles



La valeur des positions d'interaction et des identités d'interactants est typifiante en ce qu'elle ne dépend pas d'une "occurrence" particulière de l'émission. On remarque que différents statuts communicationnels opèrent non seulement aux deux niveaux d'interaction (en liens référentiels avec les praxéologies du type "débat" et "émission radio"), mais aussi à partir des positions elles-mêmes. Par exemple, le dispositif prévoit des interventions du public dans une séquence de "débat". De telles prises de parole inscrivent alors leurs auteurs dans la position (b'). Elles ne se distinguent donc pas matériellement du discours des débattants invités. Les uns et les autres réagissent en effet aux demandes de l'animateur, en position (b) du même niveau d'interaction (en lien référentiel avec "débat").

Dans le même ordre d'idées, ceux parmi le public qui ne participent pas au "débat" en tant que tel investissent la même position matérielle que les auditeurs (a'). La même catégorie communicationnelle -"public présent"- se trouve ainsi diffractée en deux positions d'interaction distinctes, sans modification du cadre d'interaction. La parole des uns et le silence des autres ont-ils pour autant le même poids statutaire ? Sans doute pas. Les interventions du public comme "débattant" ne valent pas celles des invités :

notamment par le moment et le temps de parole imparti (à la fin d'une séquence, jamais à l'ouverture). De même, la présence passive sur le plateau n'égale pas le silence des auditeurs, dû à leur absence effective. C'est pourquoi on peut envisager que chacune des positions (a' et b') est instanciée par deux statuts communicationnels. Ou pour être plus précis, la position instanciée au plan référentiel par les "débattants" comprend ceux parmi le public qui prennent la parole. Alors que le public présent, mais non-intervenant, rejoint la position instanciée par les "auditeurs".

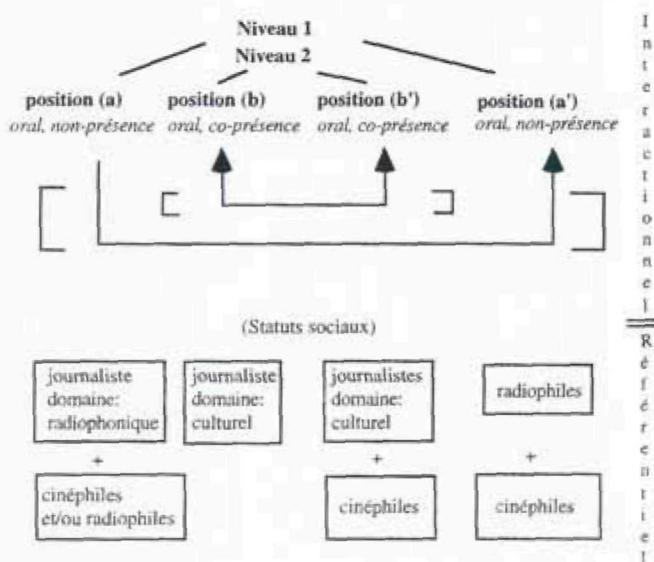
Enfin, animer le débat en tant que tel et/ou l'émission engage manifestement des praxéologies différenciées, réalisables à partir des deux positions (a) et (b). Celles-ci concernent respectivement les niveaux d'interaction correspondant au "débat" et à l'"émission" au plan référentiel. Et délimitent par conséquent des catégories d'interactants réparties dans les positions corrélatives. Dans cette optique, parler en position (b) c'est s'adresser *d'abord* aux "débattants" et au "public présent" supposé intervenir. Parler en position (a) c'est interpeller d'abord les auditeurs, tout en influençant la scène du débat, en vertu de la structure emboîtée du cadre d'interaction<sup>19</sup>.

Ces liens situationnels se précisent en tenant compte des statuts sociaux des interactants, ainsi que du double ancrage de l'émission aux domaines culturel *et* médiatique. Je propose ci-dessous un schéma simplifié, où les cases marquent les identités sociales des interactants.

---

19. Le lien entre la catégorie "auteurs des lettres" et sa localisation au niveau de l'émission, en position (a) est éminemment problématique. J'en traite plus bas, sous 3.

## (9) Positions d'interaction et identités sociales



Les émissions considérées traitent de l'actualité du cinéma. Mais en tant qu'il s'agit d'un événement radiophonique, on peut concevoir une répartition des destinataires de l'émission en deux catégories sociales : les "cinéphiles" et les "radiophiles". Les premiers sont concernés *d'abord* par le débat. Soit derrière leur poste (auditeurs) ; soit en intervenant (public présent) dans la position (b'), d'où on les considère comme des "débattants" particuliers : leur opinion d'amateurs éclairés se distingue en effet du discours des spécialistes que sont les journalistes invités. Si ceux-ci débattent souvent entre eux, le public intervenant se contente par contre de répondre aux sollicitations de l'animateur.

Les "radiophiles", au contraire, sont concernés *d'abord* par l'événementialité propre au média radiophonique. Et plus précisément par la forme de divertissement qu'une émission constitue aussi, en deçà ou au-delà de sa dimension informative, du domaine (culturel), ou encore de sa spécificité communicationnelle (débat). Les "radiophiles" représentent à coup sûr une part des auditeurs virtuels, qu'il s'agit de satisfaire au même titre que les "cinéphiles"<sup>20</sup>.

Or, les interventions “à-propos-de-cinéma” et celles “à-propos-du-spectacle-de-cette-émission” ne se situent pas au même niveau d’interaction. Ni n’engagent les mêmes positions d’interactions. Les premières semblent confinées au plan du débat : tant l’animateur, les débattants, que le public sollicité y interviennent sur le mode du “sérieux”. Les secondes semblent réservées aux moments de transition entre deux séquences de débat, et surtout à la présentation inaugurale de l’émission et à la lecture du “courrier des auditeurs”. A cet égard, la réaction épistolaire constitue le mode de participation privilégié du “radiophile”. A condition toutefois que l’animateur sélectionne la lettre pour la lire à l’antenne, car celui-ci reste l’instance de régie au plan de l’émission (en position (a))<sup>21</sup>.

En d’autres termes, on peut faire l’hypothèse que des propriétés sociales opèrent une mise en perspective des interactants, fût-elle imaginaire, alors même que ceux-ci incarnent une position d’interaction et une identité communicationnelle identiques<sup>22</sup>.

Relevons à cet égard que les statuts sociaux et le domaine (culturel/ médiatique) doivent être distingués. Ne serait-ce que parce qu’un “journaliste-critique-de-cinéma” n’est pas forcément un “animateur-de-débat” ou un “débattant” compétent, ni encore un interactant radiogénique. De fait, en privilégiant des instances uniformément à l’aise dans tous ces rôles, la tendance actuelle en matière de communication médiatique semble précisément témoigner de l’importance de ces distinctions<sup>23</sup>.

- 
- 20. De même qu’une affiche publicitaire interpelle ses “cibles” à un double niveau: celui du produit qu’elle vante (référant au fabricant), et celui de la mise en scène elle-même (référant au publicitaire).
  - 21. Ou plutôt l’instance qui “représente” l’émission. Les responsables de celle-ci se fondent en effet dans un ensemble composite : direction de chaîne, producteur(s), journalistes, animateurs, techniciens etc.
  - 22. Cette remarque vaut en général. Mais la position (b') et l’identité “débattant” l’illustrent significativement. On y note l’opposition “journaliste-spécialiste” Vs. “amateur-cinéphile”. Mais aussi des oppositions internes à la catégorie “journaliste”, car chacun des professionnels représente sans doute une “conception” de la critique cinématographique et de l’information en général, donnée aussi par le profil de l’employeur : cf. “Le Monde”, “Télérama”, “Les Inrockuptibles”, ou “Le Nouvel Observateur” pour l’émission du 8.01.1996. Les phénomènes de coalition et/ou d’empathie témoignent toujours de l’émergence problématique de ces “conceptions” (cf. 2.2.2).

Ces aspects demandent bien sûr à être précisés. Il n'empêche que les liens entre un cadre d'interaction et les identités communicationnelles se trouvent marqués par des catégories macro-sociales, qui entrent aussi dans le jeu des combinatoires situationnelles<sup>24</sup>.

### 2.3.2. Positions d'interaction : aspects émergents

Les structures proposées ci-dessus renvoient à l'organisation situationnelle typifiante du "Masque et la Plume". Elles contraignent donc idéalement les performances des interactants. Les structures émergentes résultent au contraire des prises de rôles effectivement réalisées. Elles témoignent du degré de conformité aux attentes atteint pour une "occurrence" de l'émission, et demandent ainsi une analyse de détail qui n'est pas dans mon propos. Cela dit, quelques remarques de fond peuvent être formulées.

Comme le rappellent justement Bange (1992) et Chabrol (1995), toute action (langagière ou non) est d'abord un "comportement". C'est-à-dire un segment de réalité publique dont l'intelligibilité et l'acceptation sociale ne sont pas *a priori* garanties. D'où justement le postulat de structures situationnelles sous-jacentes, supposées orienter l'agir et sa signification. Mais ces structures ne sauraient être saisies en soi, indépendamment du processus où elles se réalisent. Dans cette logique, les aspects émergents de la communication - c'est-à-dire les actions réellement accomplies et non pas les cognitions qui les préforment idéalement - constituent les seules données empiriques rendant une analyse possible.

#### (a) Prises de position

Comme une action se réalise nécessairement dans la matérialité d'une position, on peut envisager qu'elle propose (ou impose) en premier lieu une signification propre à la position incarnée. Tout "comportement" dans cette optique constitue une *prise de position*. Et celle-ci conditionne les réactions possibles. Au plan interactionnel, le texte de théâtre et sa lecture

23. C'est le cas du "Masque et la Plume" : le même interactant "Jérôme Garcin" anime l'émission et le débat, quel qu'en soit le thème. D'une manière générale on ne peut manquer d'être frappé aussi par la prévalence de la télé/radiogénie des invités : certains "spécialistes" semblent en effet se spécialiser dans les interventions médiatiques.

24. Ce que je détaille ailleurs, en relation aux plans textuels (cf. Burger, à paraître).

radiophonique fondent ainsi deux prises de positions différentes. Ils constituent bien chacun le premier terme d'un échange. Mais celui-ci est destiné à se réaliser diversement : par la lecture personnelle dans le premier cas, et dans l'écoute attentive de l'auditeur dans le second. Ainsi, seul le paramètre du canal discrimine les deux événements de communication (*écrit* pour le texte, *oral* pour la lecture radiophonique).

Selon cette logique, rien ne distingue donc, au plan interactionnel, un débat radiophonique d'une exécution théâtrale diffusée sur les ondes. L'un comme l'autre manifestent en effet une structure à deux niveaux dont les valeurs sont identiques. Le niveau et les positions d'interaction qui réalisent le discours des débattants et des personnages (oralité, co-présence et réciprocité communicationnelle) se démarque du niveau qui met en relation le média radiophonique et les auditeurs (oralité, non présence et lien unidirectionnel). Rien n'y change, même à supposer dans les deux cas un public intervenant, car celui-ci intégrerait *ipso facto* la scène : respectivement celle du débat, et celle de la pièce dont il deviendrait un "personnage" (ou plutôt un acteur incarnant un personnage).

#### (b) Prises de rôles

Dans ce sens, les *prises de position* des interactants constituent une donnée primitive. Or, on peut faire l'hypothèse que c'est justement en vertu de sa matérialité qu'une action colporte en quelque sorte aussi des valeurs statutaires. Précisément celles qui sont associées à la position incarnée, lesquelles engagent fortement les valeurs de la position corrélatrice du même niveau d'interaction. Tout "comportement" dans cette optique constitue dès lors virtuellement une *prise de rôle*. C'est-à-dire une conduite légitime. Ou plutôt légitimée par son rattachement possible à un statut social et à un statut communicationnel, au plan référentiel.

Ainsi, toute intervention du public, sollicitée ou impromptue, dans le cadre d'un débat ou d'une pièce radiophonique, spécifie son responsable. S'adresser à un "acteur" ou à un "débattant", c'est se présenter soi-même dans un rôle à un certain niveau d'interaction : comme "acteur" ou comme "débattant", voire comme "animateur" ou comme une instance participant à la "mise en scène". L'enjeu réel de l'intervention dépend des effets produits. L'interactant peut être un "comparse" prévu dans la mise en scène (Goffman

1973), ou au contraire un trouble-fête. Seule la gestion dynamique *in situ* permet de trancher, ou non, puisqu'elle peut aussi être planifiée. Dans tous les cas, la régulation d'une activité semble manifester un lien par défaut entre la matérialité d'une *prise de position* et la dimension statutaire d'une *prise de rôle*.

### 3. Interaction effective et interaction représentée

Mon propos se limite délibérément à la dimension interactionnelle et à son rôle dans l'organisation situationnelle d'un discours. J'aimerais cependant, avant de conclure cet article, évoquer brièvement le statut des propriétés d'interaction textuellement représentées.

J'entends d'abord tous les cas où un discours *représente* textuellement l'événement dont il est issu sur le plan matériel. Parler sa parole en train d'être proférée ou représenter l'acte d'écrire, tout comme le fait de s'adresser à un "lecteur" ou à un "auditeur" en sont quelques manifestations. Pour reprendre la formule de Perrin (1996), de tels fragments de discours s'ancrent explicitement à une "interaction en cours" ; au sens où ils réfèrent par le truchement du texte à la relation de communication *effective* instaurée entre les interactants, au plan situationnel.

Ainsi de Marie disant à Jean lors d'une discussion animée : "je te parle et tu ne m'écoutes pas !". Par les marques des pronoms et les prédictats, le texte *représente* des instances et leurs actes : "Je" et "Tu" constituent dans cette optique des êtres textuels. Au contraire, Jean et Marie évoluent au plan situationnel où ils inter-agissent *effectivement*. Seuls ces êtres psychosociaux prennent matériellement "position" et endossent des "rôles" en fonction de projets singuliers et d'enjeux référentiels. Dans le cas présent, les paramètres de l'interaction mise en scène sont supposés correspondre à ceux de l'interaction effective : oralité, réciprocité et co-présence. Il reste qu'il s'agit là de deux domaines de faits bien distincts. L'un relève de la situation du discours et l'autre de la textualité du discours.

J'entends ensuite les cas où un discours *représente* les propriétés d'une interaction qui ne correspondent pas à celles de l'interaction effective au plan situationnel. C'est ce qu'on observe fréquemment pour les dialogues

rapportés dans un discours romanesque, théâtral ou dans une conversation ordinaire.

Ainsi de l'auteur d'un roman d'anticipation faisant "parler" un narrateur qui rapporte les paroles des personnages :

(10) Exemple de dialogue romanesque

(o) <i>nom d'auteur, titre, indication générique, éditeur, date, etc.</i>	<i>p</i>
	<i>a</i>
(1) "Je vous le répète de vive voix: c'est à cette occasion qu'ils se disputèrent,	<i>t</i> <i>r</i>
(2) - Je te parle et tu ne m'écoutes pas !	<i>c</i> <i>a</i>
(3) - Si je t'assure !	<i>x</i> <i>t</i>
(4) Mais le ton de sa voix tranchait singulièrement avec (...)	<i>t</i> <i>e</i>
	<i>c</i> <i>x</i>
	<i>t</i> <i>e</i>

L'oralité *représentée* du dialogue et de la narration s'oppose à la matérialité de la relation *effective* entre l'auteur et un lecteur. La disjonction entre ces deux ensembles de coordonnées interactionnelles semble en effet manifeste, alors même que la relation effective n'est pas marquée au plan du texte : hormis les marques du paratexte, rien n'y est dit de l'activité d'écriture et de la lecture qu'elle suppose.

De tels choix, concernant - entre autres - la mise *en* scène de propriétés d'interactions, sont redéposables à l'auteur. Et plus précisément au rapport singulier qu'il est susceptible d'entretenir avec les diverses formes de la pratique romanesque de son temps. A cet égard, hormis le coût cognitif imposé au lecteur, rien ne détermine le nombre, la spécificité et la structure des "niveaux d'interaction" *représentés*. Par contre, les propriétés de l'interaction *effective* entre un auteur et ses lecteurs restent invariablement les mêmes : écrit, non présence et unidirectionnalité.

Or, on peut faire l'hypothèse que la valeur de ces paramètres agit *aussi* sur la manière dont le lecteur interprète la mise *en* scène. Par exemple, le choix de représenter textuellement un narrateur "écrivant" peut favoriser l'assimilation indue de celui-ci et de l'auteur. Opter pour un narrateur "parlant" donne au contraire l'illusion d'une parole qui s'affranchit de son caractère nécessairement écrit, et contribue alors à distinguer le narrateur de l'auteur. De même, si les représentations d'un "lecteur-parlant-au-narrateur"

ou d'un "personnage-lisant-le-livre-de-l'auteur" n'ont pas d'autre réalité que celle de la mise en scène du texte, c'est sans doute en vertu des paramètres de l'interaction effective.

Dans l'optique de cet article, seuls les paramètres de la relation effective constituent des données interactionnelles, et participent par là même à l'organisation situationnelle d'un discours. Je fais l'hypothèse que les propriétés d'interaction textuellement représentées contribuent au contraire à l'organisation énonciative du discours. Le fait de représenter la matérialité des discours qu'un texte énonce ou représente c'est en effet aussi fournir des indices sur la structure de différents plans d'énonciation (voir Roulet, *ici-même*).

Distinguer ces deux aspects consiste dès lors à reconnaître tout à la fois l'autonomie et les interrelations nécessaires entre deux "réalités" discursives : celle du texte, et celle de la situation. A l'instar de Roulet (*ibid.*), rien n'empêche de parler de "niveaux d'interaction" pour caractériser les représentations de propriétés matérielles. Il s'agit cependant de bien préciser qu'on situe l'analyse au plan du texte et non de la situation. Comme je l'ai esquissé, un discours peut témoigner d'une visée de recouvrement entre ces domaines : les marques textuelles de l'énonciation réfèrent alors aux instances situationnelles. Mais le discours peut tout aussi bien marquer une disjonction entre l'ordre de la représentation et celui de la communication effective.

A cet égard, le bref échange conversationnel *et romanesque* ci-dessus comporte des représentations textuelles de deux activités référentielles : l'activité narrative qui sous-tend un récit, et l'activité "conversationnelle" qu'implique un dialogue polémique. La mise en scène textuelle comprend en outre le marquage de propriétés d'interaction qui permettent de distinguer ces activités à deux niveaux : celui du texte lui-même, où le récit et le dialogue constituent deux plans d'énonciation ; et celui de la situation, dont les valeurs référentielles et interactionnelles ne correspondent pas à celles que le texte représente.

### 3.1. Positions d'interaction et liens énonciatifs

Par les marques du texte, le récit engage un narrateur "parlant" à son narrataire virtuellement "écoutant". Or, ces instances *représentées* ne

sauraient par là même correspondre aux agents situationnels que sont le Narrateur et le Narrataire : dans le cas du roman, le récit comme activité référentielle *effective* suppose en effet la matérialité de l'écrit.

Quant au dialogue, il se caractérise textuellement par les représentations de deux instances "Je" et "Tu", engagées dans une activité référentielle du type "discussion polémique". Comme la réciprocité du face à face tranche nécessairement avec le lien unidirectionnel propre à l'activité narrative, on peut soutenir que les propriétés d'interaction représentées contribuent aussi à délimiter ces deux plans d'énonciation. A cela s'ajoute qu'une relation de co-référence entre les pronoms du récit et ceux du dialogue est manifestement exclue. On doit ainsi considérer que l'activité narrative et ses instances responsables - *telles qu'elles sont représentées par le texte* - se démarquent des instances textuellement engagées par l'échange polémique.

En d'autres termes, le narrateur et le narrataire ne sauraient être confondus ici avec les autres instances textuelles que sont les personnages du dialogue. Mais ils ne renvoient pas non plus au Narrateur et au Narrataire qui constituent les agents empiriques engagés par l'activité narrative effective, au plan situationnel<sup>25</sup>.

Les représentations textuelles de "positions d'interaction" contribuent ainsi à délimiter différents plans d'énonciation, au même titre que les représentations textuelles d'activités référentielles ou celles qui définissent les enjeux psychologiques des comportements mis en scène.

Cela dit, les relations entre les instances mises en scène ne sauraient s'affranchir totalement de celle qui s'instaure effectivement entre un Auteur et son Lectorat. Aussi n'est-il pas inutile d'esquisser le rôle des "positions d'interaction" sur le versant situationnel, précisément parce que le fonctionnement du discours romanesque repose fondamentalement sur la neutralisation affichée ou occultée de cet aspect.

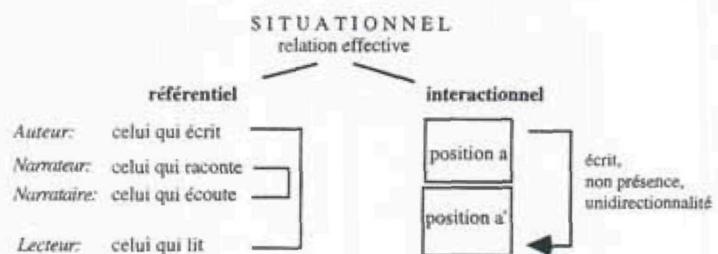
---

25. Par opposition aux propriétés de cette même activité telles qu'elles sont textuellement représentées.

### 3.2. Positions d'interaction et liens référentiels

Dans le cas d'un roman traditionnel, les données d'interaction contraignent uniformément l'ensemble des praxéologies mises en oeuvre au plan référentiel. Elles contribuent dès lors à regrouper des instances référentielles de statut différent en un nombre restreint de "positions d'interaction", comme sur le schéma suivant :

(11) Praxéologies et positions d'interaction pour l'extrait romanesque (10)



Au risque de simplifier à l'excès, je soutiendrai que le fragment de dialogue rapporté dans l'exemple (10) suppose quatre types d'activités référentielles :

- (i) la scription du roman - plus précisément sa composition d'ensemble - est redevable à une instance que j'appelle *Auteur*.
- (ii) Celui-ci endosse ponctuellement un rôle praxéologique propre à l'activité narrative : j'appelle ainsi *Narrateur* l'instance de régie du récit.
- (iii) On peut envisager qu'un roman publié se destine à être lu. Le *Lecteur* constitue alors l'instance référentielle engagée par l'activité de lecture.
- (iv) Enfin, pour toute initialisation d'une activité narrative, le *Lecteur* est supposé endosser un rôle praxéologique qui l'engage à "écouter" le récit du *Narrateur* : il constitue dès lors temporairement un *Narrataire*.

Remarque : seules des instances référentielles sont *effectivement* engagées dans des activités, et c'est pourquoi les "personnages" n'apparaissent pas dans le schéma. Ils n'agissent pas. Mais sont *représentés* comme agissant, par le texte. Ils ne peuvent selon cette logique constituer des instances référentielles.

Chacune de ces activités se caractérise par des instances responsables et des enjeux référentiels propres. On peut cependant les associer par couples, en vertu des statuts complémentaires des agents : *Auteur-Lecteur* d'une part ; et *Narrateur-Narrataire* d'autre part. Or, les valeurs d'interaction opèrent une redistribution de ces catégories. Les quatre "positions

référentielles" s'inscrivent en effet dans un niveau d'interaction unique, impliqué par une relation de communication strictement "écrite".

Ainsi, en définissant la matérialité de l'ensemble du roman, les valeurs : écrit, non présence et unidirectionnalité déterminent aussi l'activité de "raconter" ; laquelle ne présuppose en soi aucune matérialité spécifique<sup>26</sup>. L'Auteur et le Narrateur occupent dès lors la même "position d'interaction", alors qu'ils se distinguent au plan référentiel. Quant au Narrataire, il investit nécessairement la "position d'interaction" corrélative, c'est-à-dire la seule qui le distingue de l'Auteur. Il se trouve dès lors associé au Lecteur : en deçà, au-delà ou en dépit d'un lien référentiel avec le Narrateur.

Pour peu qu'on admette ce qui précède, la mise en relation des données interactionnelles et référentielles manifeste l'indécidabilité des repères situationnels d'un discours romanesque. A charge de la mise en scène textuelle d'entretenir celle-là (voir Kuyumcuyan, *ici-même*) ; ou au contraire d'y suppléer en marquant le statut énonciatif des instances, ainsi que la portée des segments qu'elles prennent en charge.

#### 4. Conclusion

Dans l'optique de cet article, la dimension interactionnelle d'un discours se réduit aux propriétés matérielles d'une relation de communication. Saisies en termes de valeurs dominantes propres à trois paramètres, ces informations se laissent souvent ramener à un dispositif - "un cadre d'interaction" - dont la structure est très simple : un ou plusieurs "niveaux d'interaction" constitués chacun par deux "positions d'interaction" (cf. 2. à 2.2.).

Une telle redéfinition de l'ordre de l'interaction suscite sans doute la perplexité de plus d'un lecteur. C'est là un écueil prévisible. L'emploi d'une terminologie "interactionniste" renvoie en effet à des univers notionnels extrêmement variés. A tel point que la manière de concevoir les phénomènes

26. En tant que telle, l'activité de "raconter" n'implique pas plus qu'une logique des actions qui lui soit propre, ainsi qu'un certain "format" référentiel: roman, nouvelle, conte etc. Mais on peut raconter par oral, par écrit, en langage des signes etc. (interactionnel).

d'interaction dépend largement de la perspective adoptée : psychologique, sociologique, conversationnelle, discursive, etc. (cf. 1. à 1.2.).

La diversité des approches témoigne sans doute par elle-même de la complexité de ces phénomènes. Il est dès lors nécessaire d'envisager, à l'instar de Vion (1992), une logique d'analyse qui tout à la fois tienne compte des principaux acquis théoriques, et permette une définition plus précise de propriétés dont on admet que la nature et la contribution au fonctionnement d'un discours sont très différentes. D'où - à mon sens - l'apport d'une logique modulaire, qui implique précisément un double effort de décomposition du discours en *dimensions* constitutives et de recomposition en *organisations* complexes.

Dans une optique modulaire, les "déterminations réciproques des comportements", peu ou prou synonymes de "interaction" ou "co-activité", renvoient à des faits complexes et ne sauraient ainsi constituer une *dimension*. Elles relèvent de fait en premier lieu de l'*organisation situationnelle*, qui résulte de la combinaison, pour un discours donné, de trois *dimensions* que toute forme d'activité comporte :

- (i) **une dimension référentielle** : qui amène à considérer le discours comme une *activité socialement finalisée*. Dans ce sens, des activités comme "débattre", "s'entretenir", "commander un livre" ; mais aussi "parler pour parler" ou "pour être-ensemble" se caractérisent par des enjeux spécifiques qui régissent les comportements des agents ;
- (ii) **une dimension interactionnelle** : qui renvoie à la *matérialité* des activités référentielles engagées par une relation de *communication effective*. Ainsi, des activités comme "débattre à la radio", "commander un livre par téléphone", ou "poursuivre un échange épistolaire" se caractérisent au plan matériel par une combinaison des valeurs de trois paramètres pour un niveau donné: canal, mode de présence et lien communicationnel ;
- (iii) **une dimension psychologique** : qui témoigne de la *stylisation* des activités, des *choix interactionnels* (i.e. *choix des valeurs matérielles*), de l'aptitude d'un sujet à gérer les contingences d'une rencontre, et plus crucialement de l'émergence d'un projet *singulier*.

Mon propos s'inscrit dans la perspective d'une telle tri-partition situationnelle. Il est consacré pour l'essentiel à la spécification des données "interactionnelles" envisagées respectivement dans leur dimension cognitive (aspects typifiants : cf. 2.3.1.) et instrumentale (aspects

émergents : cf. 2.3.2.). Quant au rôle des informations "interactionnelles" dans l'organisation situationnelle d'un discours, je me contente d'évoquer quelques liens manifestes avec les identités référentielles des agents.

A ce titre, la dimension interactionnelle réduite aux aspects matériels de la communication est moins anodine qu'il n'y paraît. Elle témoigne en effet toujours des modalités sous lesquelles une finalité référentielle est réalisable ou non. Et préforme par là même les dispositions des agents à incarner des statuts et des rôles, y compris dans la manière de les textualiser (cf. 3. à 3.2 ).

Enfin, on s'étonne peut-être du silence concernant les faits émergents traditionnellement traités en termes de gain ou de perte de "prestige" (Watts 1992), de conflits "taxémiques" (Kerbrat-Orecchioni 1992), ou de négociations de "rapports de places" (Vion 1995) qui constituent autant d'aspects engageant les "faces" des agents (Goffman 1973).

C'est que ceux-ci comme ceux-là renvoient, dans mon optique, à des "réalités de second ordre", pour reprendre la formule de Watzlawick (1978). Autrement dit, ils impliquent crucialement la composante *psychologique* de l'agir : d'abord dans ses interrelations avec les autres données situationnelles, dans la manière qu'ont les agents de construire, d'accepter ou de contester leur relation de communication par le truchement de leurs "prises de position" interactionnelles et de leurs "prises de rôles" référentielles; ensuite dans ses interrelations avec les dimensions textuelles et linguistiques, par le rôle que jouent notamment les marques axiologiques, les modalisations, les appellatifs, etc., dans la textualisation d'un différend relationnel, par ailleurs souvent marqué au plan hiérarchique par un décrochement de structure.

Traiter de ces aspects complexes demande à l'évidence une autre étude, d'autant plus qu'ils n'ont curieusement pas encore fait l'objet d'une analyse rigoureuse, malgré une littérature déjà abondante.

### Références bibliographiques

- BANGE P. (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hatier.
- BATESON G. (1971), "Communication", in Y. WINKIN (1981), *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 115-144.
- BRONCKART J.-P. (à paraître), *Activités langagières, textes et discours*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- BURGER M. (1997), *L'enjeu identitaire : pour une pragmatique psychosociale*, Genève, Thèse de doctorat.
- BURGER M. (à paraître), "Scènes d'actions radiophoniques et prises de rôles : débattre, informer, divertir", Colloque IPRA de Reims.
- CHABROL C. (1995), "Stratégies dans la gestion des interactions discordantes" in VÉRONIQUE D. & VION R. (éds), 347-364.
- CHARAUDEAU P. (1997), "Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information", *Réseaux* 81, 79-101.
- GHIGLIONE R. & TROGNON A. (1993), *Où va la pragmatique ?*, Grenoble, P.U.G.
- GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN E. (1987), "La position" in *Façons de parler*, Paris, Minuit, 133-166.
- GOFFMAN E. (1988), "L'ordre de l'interaction", in *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil, 186-230.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1990/1992), *Les interactions verbales*, tomes I et II, Paris, Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. & PLANTIN C. (1995), *Le trilogue*, Lyon, P.U.L.
- MARC E. & PICARD D. (1989), *L'interaction sociale*, Paris, P.U.F.
- PERRIN L. (1996), "Récit implicite et discours rapporté dans le texte littéraire", *Etudes de linguistique appliquée* 102, 219-235.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1994), "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours : l'exemple du dialogue romanesque", in

- HUNDSNURCHER F. & WEIGAND E (eds), *Future perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer, 1-34.
- TROGNON A. et al. (1994), *La construction interactive du quotidien*, Nancy, P.U.N.
- VERONIQUE D. & VION R. (éds) (1995a), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix, Université d'Aix-en-Provence.
- VERONIQUE D. & VION R. (éds) (1995b), *Des Savoir-faire communicationnels*, Aix, Université d'Aix-en-Provence.
- VINCENT D. (1995), "Du dialogue au soliloque : des interactions plus ou moins conversationnelles", *Cahiers de linguistique française* 16, 53-68.
- VION R. (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette.
- VION R. (1995), "La gestion pluridimensionnelle du dialogue", *Cahiers de linguistique française* 17, 179-203.
- WATTS R.J. (1992), "Acquiring Status in Conversation : Male and Female Discourse Strategies", *Journal of Pragmatics* 18, 467-503.
- WATZLAWICK P. (1978), *La réalité de la réalité*, Paris, Seuil.
- WATZLAWICK P., BEAVIN J. & JACKSON D. (1972), *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.